

15ème législature

| | | |
|---|---|---|
| Question N° : 4147 | De Mme Alexandra Valetta Ardisson (La République en Marche - Alpes-Maritimes) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Intérieur | | Ministère attributaire > Intérieur |
| Rubrique > élections et référendums | Tête d'analyse > Projet de suppression des machines à voter | Analyse > Projet de suppression des machines à voter. |
| Question publiée au JO le : 26/12/2017 Date de renouvellement : 19/06/2018 Date de renouvellement : 02/10/2018 | | |

Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le projet de suppression des machines à voter. En effet, seules 64 communes utilisaient encore ces machines durant les élections présidentielles de 2017. Nombre de citoyens entretiennent un rapport bien délicat avec ces machines, il règne toujours un soupçon de fraude, le recomptage des votes pour effectuer un contrôle est quasiment impossible et les erreurs d'émargement dans les bureaux de vote utilisant ces machines sont très importantes. En conséquence, elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur cette suppression des machines à voter ainsi que la mise en place du calendrier pour le retrait de ces dernières.